

**SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE
DU DEPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
(S.M.E.D.)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU
SYNDICAL DU SMED13**

**Séance du 1^{er} mars 2022
Présidence : Didier KHELFA**

N°2022 - 03

OBJET : RELIQUAT FACE 2021 – RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE – Commune du Paradou

L'an deux mil vingt-deux et le 1^{er} mars à 10h00, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Monsieur Didier KHELFA, Président, s'est réuni en session ordinaire au SMED13 à Miramas.

Etaient présents : voir liste jointe.

Constatant que le quorum est atteint :

Le Président expose

Afin de consommer la totalité de l'enveloppe et répondre aux besoins urgents des communes, il est proposé d'ajouter au programme principal une opération de renforcement de réseaux sur la commune du PARADOU (13 % de chute de tension sur le réseau).

COMMUNE	LIEUX DES TRAVAUX	MONTANT OPERATION HT	AIDE MAXI DU CAS FACE 80% HT	TRAVAUX PROJETES	OBSERV
LE PARADOU 2021.ErA.SMED.091	Poste "LOCHE" Rempl. H6 "BRUNELLIS" par PSSB - Route de Brunelly - RD 78E (Tranche 2)	95 000,00 €	76 000,00 €	Renforcement BTS	13 % CT

Il est proposé de :

- Demander l'approbation du reliquat Facé 2021 – Renforcement du réseau électrique, Commune du Paradou.
- Autoriser le Président à signer les conventions de financement et lancer et signer les bons de commande relatifs aux marchés d'études et de travaux pour lesquels le SMED13 est maître d'ouvrage.

Le Bureau Syndical après en oui l'exposé et après en avoir délibéré,

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés de :

COMMUNE	LIEUX DES TRAVAUX	MONTANT OPERATION HT	AIDE MAXI DU CAS FACE 80% HT	TRAVAUX PROJETES	OBSERV
LE PARADOU 2021.ErA.SMED.091	Poste "LOCHE" Rempl. H6 "BRUNELLIS" par PSSB - Route de Brunelly - RD 78E (Tranche 2)	95 000,00 €	76 000,00 €	Renforcement BTS	13 % CT

- **Article 1** : Approuve le reliquat Facé 2021 – Renforcement du réseau électrique,
- **Article 2** : Autorise le Président à signer les conventions de financement et lancer et signer les bons de commande relatifs aux marchés d'études et de travaux pour lesquels le SMED13 est maître d'ouvrage.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Président,



Didier KHELFA